



## LE MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,



Une autre année qui tire à sa fin et nous en sommes à l'heure des bilans. L'année 2015 a été sans contredit marquée par plusieurs nouveautés, que ce soit au

niveau du personnel administratif, au sein du conseil municipal et dans les autres secteurs d'activités. Vous pourrez le constater dans le bilan des réalisations de l'administration municipale ci-joint.

Lors de la séance du conseil du mois de novembre dernier, j'ai présenté le rapport du maire sur la situation financière pour les 10 mois de l'année en cours, bonne nouvelle nous devrions finir l'année avec un surplus d'environ 42 000\$. Je vous invite donc à prendre connaissance de ce rapport publié dans ce bulletin. Malgré cette bonne nouvelle, vous serez en mesure de lire que certaines dépenses pour la prochaine année ont subi des hausses importantes telles que le contrat de déneigement

qui à lui seul représente un déboursé supplémentaire de 17 000\$, soit 40% du contrat précédent. Néanmoins, dans le cadre de l'élaboration du budget pour l'année 2016, vos élus et le directeur général vont tout faire afin de minimiser l'impact de ces hausses sur le compte de taxes. D'ailleurs, les prévisions budgétaires pour la prochaine année vous seront présentées lors de la séance extraordinaire du budget le mardi 15 décembre à 19h30.

En terminant, je profite de l'occasion pour vous remercier tout un chacun pour votre contribution au bien-être de notre communauté, que ce soit par vos suggestions, votre implication ou autrement, VOUS avez fait en sorte que Béthanie soit un lieu où il est agréable de vivre et où les espoirs sont permis.

En cette période des fêtes, permettez-moi de vous souhaiter, en mon nom personnel et en celui des membres du conseil et de l'administration, un très joyeux temps des fêtes et que l'année 2016 vous réserve plein de surprises.

**Boniface Dalle-Vedove, maire**

*Meilleurs Vœux pour  
un Noël plein de joies  
et une Nouvelle Année  
remplie de bonheur !*

*Boniface Dalle-Vedove, Maire*

*Micheline Racine*

*Michel Demers*

*Ghislain Privé*

*Robert Blanchard*

*Yvon Blanchard*

*Michel Côté*

*Conseillers*



## TABLE DES MATIÈRES

|                                   |       |
|-----------------------------------|-------|
| Horaire du bureau municipal ..... | 2     |
| Rapport du Maire .....            | 3-4   |
| Calemdrier des séances .....      | 5     |
| Nouvelles du conseil .....        | 5-9   |
| Consultation phase 2.....         | 10    |
| Régie intermunicipale .....       | 10    |
| Communautaire .....               | 10-11 |
| Parrainage civique .....          | 12    |
| Loisirs .....                     | 13    |
| Votre santé .....                 | 13    |
| Avis à tous .....                 | 13    |
| Sécurité publique .....           | 14    |
| Soirée hommage .....              | 15    |
| Avis important .....              | 15    |
| Commanditaires .....              | 16-20 |

## RAPPEL

### Party des fêtes des loisirs de Béthanie

**Date :** 19 décembre 2015

**Heure :** 17:00

**Lieu :** Centre communautaire de Béthanie

**Coût du souper :** • Adulte : 20.00\$

• Enfant (12 ans et -) : 10.00\$ • Enfant (5 ans et -) : gratuit

Les billets sont disponibles auprès des membres du comité des loisirs

*Bar sur place*

**POUR TOUTE INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES,  
CONTACTER FRANCE ET ROBERT AU 450-539-0097**

*L'orchestre «Les Boomers» vous fera danser sur les rythmes des plus festifs!*





Votre Conseil municipal



**Boniface Dalle-Vedove**

Maire  
450 522-7600



**Micheline Racine**

Conseillère n°1  
450 548-2652



**Michel Demers**

Conseiller n°2  
450 532-2402



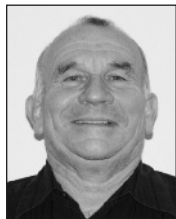
**Ghislain Privé**

Conseiller n°3  
450 539-4611



**Robert Blanchard**

Conseiller n°4  
450 548-2123



**Yvon Blanchard**

Conseiller n°5  
450 548-2268



**Michel Coté**

Conseiller n°6  
819 858-2830

**Direction générale:**

M. Robert Désilets

**Adjointe administrative:**

Mme Caroline Dubois

**Préposée à l'entretien ménager:**

Mme Denise Lapointe

**Inspecteur en bâtiments:**

M. Vincent Cordeau

**Préposé gestion des bâtiments:**

M. Paul Lussier et M. Yvon Thomas

**Inspection voirie:**

M. Paul Lussier et M. Yvon Thomas

**Coordonnées:**

1321, Chemin Béthanie,  
Béthanie (Québec) J0H 1E1  
Téléphone : 450 548-2826  
Télécopieur : 450 548-5693  
Courriel: bethanie@cooptel.qc.ca  
Site Internet: www.municipalite.bethanie.qc.ca

**Conception et impression du journal:**

Les Publications Municipales – 1 877 553-1955



## BUREAU MUNICIPAL

### HORAIRE DU BUREAU

Lundi : de 9h à 12h & 13h à 17h  
Mardi : *Bureau fermé au public*  
Mercredi : de 9h à 12h & 13h à 17h  
Jeudi : de 9h à 12h & 13h à 16h  
Vendredi : Fermé

## FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Pour le congé des fêtes, le bureau municipal sera fermé du 24 décembre 2015 au 3 janvier 2016.

*MERCI POUR VOTRE USUELLE COLLABORATION*

## BOTTIN DES ORGANISMES DE LA MUNICIPALITÉ

### Comité des loisirs de Béthanie

|                 |                              |              |
|-----------------|------------------------------|--------------|
| Robert Fausse   | Président                    | 450-539-0097 |
| Simon Côté      | Vice-président               | 548-2289     |
| France Dion     | Trésorière                   | 539-0097     |
| Jacinthe Demers | Secrétaire                   | 548-2126     |
| Nicolas Pagé    | Directeur                    | 548-5742     |
| Mélanie Racicot | Directrice                   | 548-5545     |
| Alexis Beaumont | Directeur                    |              |
| Michel Coté     | Délégué du conseil municipal | 819-858-2830 |
| Yvon Blanchard  | Délégué du conseil municipal | 548-2268     |
| Ghislain Privé  | Délégué du conseil municipal | 539-4611     |

### Cuisine collective

|                  |                         |              |
|------------------|-------------------------|--------------|
| Mme Monique Coté | Responsable des groupes | 819-858-2830 |
|------------------|-------------------------|--------------|

### Conseil municipal

|                          |                 |              |
|--------------------------|-----------------|--------------|
| M. Boniface Dalle-Vedove | Maire           | 450-522-7600 |
| Mme Micheline Racine     | Conseillère # 1 | 548-2652     |
| M. Michel Demers         | Conseiller # 2  | 532-2402     |
| M. Ghislain Privé        | Conseiller # 3  | 539-4611     |
| M. Robert Blanchard      | Conseiller # 4  | 548-2123     |
| M. Yvon Blanchard        | Conseiller # 5  | 548-2268     |
| M. Michel Coté           | Conseiller # 6  | 819-858-2830 |

### Administration municipale

|                     |  |                                 |
|---------------------|--|---------------------------------|
| M. Robert Désilets  | Direction générale                                 | 450-548-2826                    |
| Mme Caroline Dubois | Adjointe administrative                            | 548-2826                        |
| Mme Denise Lapointe | Préposée à l'entretien ménager                     | 548-2826                        |
| M. Vincent Cordeau  | Inspecteur en bâtiments                            | 548-2826                        |
| M. Paul Lussier     | Préposé gestion des bâtiments et inspection voirie | 548-2826                        |
| M. Yvon Thomas      | Préposé gestion des bâtiments et inspection voirie | 548-2826<br>Cell.: 450-776-5693 |



## Pour soumettre vos articles dans le Journal :

«L'Écho» est publié à tous les 3 mois et est distribué vers le début du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 du mois précédant la parution. Il suffit de faire parvenir vos fichiers Word et photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: bethanie@cooptel.qc.ca

**POUR PLUS D'INFORMATION: 450 548-2826**

Le 10 novembre 2015

Chers citoyens, chères citoyennes,

À titre de maire de la Municipalité de Béthanie, conformément à l'article 955 du *Code municipal*, je me fais un devoir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la municipalité.

Le rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 démontre des revenus consolidés de 518 583 \$ et des charges consolidées de 505 614 \$, dégageant un excédent de 12 969 \$. À cette date les actifs de la municipalité s'élevaient à 1 016 954 \$, les passifs à 106 442 \$ et l'excédent accumulé à 910 512 \$. De cet excédent, 267 107 \$ représente l'excédent de fonctionnements non affecté. L'auditeur indépendant a produit un rapport sans réserve sur les états financiers.

Le programme triennal d'immobilisations adopté en décembre 2014 a été réalisé en partie, mentionnons que les travaux du 3e rang ont finalement été achevés au grand plaisir des résidents de cette route ainsi qu'aux nombreux utilisateurs. Quant aux travaux prévus au centre communautaire, nous sommes toujours à évaluer la réfection du système de chauffage du bâtiment alors que les travaux sur la toiture se résumeront à la réparation de la maçonnerie de la cheminée et de travaux légers sur les événements de plomberie. Les autres projets devraient être reconduits lors de l'adoption du prochain programme triennal d'immobilisations suite à leur réévaluation.

Voici les données préliminaires de l'exercice 2015 soit du 1er janvier au 31 octobre 2015, la comparaison avec le budget adopté et une prévision au 31 décembre 2015 :

|   | Réel au<br>31 oct. 2015 | Budget 2015       | Prévu au<br>31 déc. 2015 |
|---|-------------------------|-------------------|--------------------------|
| <b>REVENUS</b>                          |                         |                   |                          |
| Taxes                                   | 395 847,67              | 392 837,00        | 396 077,00               |
| Services rendus                         | 12 833,82               | 9 220,00          | 13 354,00                |
| Imposition de droits                    | 23 474,44               | 18 700,00         | 23 474,00                |
| Amendes et pénalités                    | -                       | 1 000,00          | 0,00                     |
| Intérêts                                | 3 921,18                | 3 000,00          | 3 921,00                 |
| Autres revenus                          | 4 146,06                | 0 000,00          | 4 146,00                 |
| Transferts                              | 61 250,00               | 261 626,00        | 61 250,00                |
|   | <b>501 473,17</b>       | <b>686 383,00</b> | <b>502 222,00</b>        |
| <b>CHARGES</b>                          |                         |                   |                          |
| Administration générale                 | 173 782,42              | 210 933,00        | 180 140,00               |
| Sécurité publique                       | 67 223,29               | 97 947,00         | 68 500,00                |
| Transport                               | 120 134,15              | 120 336,00        | 148 140,00               |
| Hygiène du milieu                       | 31 349,88               | 38 514,00         | 33 380,00                |
| Aménagement, urbanisme et développement | 15 749,00               | 15 989,00         | 15 900,00                |
| Loisirs et culture                      | 7 782,08                | 11 560,00         | 12 000,00                |
| Frais de financement                    | 851,09                  | 00,00             | 2 000,00                 |
|   | <b>416 871,91</b>       | <b>495 279,00</b> | <b>460 060,00</b>        |
| <b>Surplus (déficit)</b>                | <b>84 601,26</b>        | <b>191 104,00</b> | <b>42 162,00</b>         |

**Note :** une prévision de 190 000\$ en provenance du transfert de la taxe sur l'essence a été prévue au budget dans le poste «transferts», au moment de la préparation de ce rapport ce montant n'a pas encore été reçu.

## ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2016

Dans le cadre de la préparation du budget 2016, le conseil entend maintenir son objectif de saine gestion et offrir des services de qualité aux citoyens tout en respectant leur capacité de payer. Toutefois, les nouvelles pour le prochain budget sont mauvaises, le coût de l'enlèvement de la neige a fait un bond de 17 000\$ pour la prochaine année, soit une augmentation de plus de 40% alors que la quote-part pour la collecte des matières résiduelles a augmenté de 5 000\$, soit une augmentation de plus de 10%. Ces hausses de coûts représentent à elles seules une augmentation de 5% du budget 2015. Il va sans dire que nous aurons à faire des choix difficiles pour limiter l'impact de ces hausses sur notre prochain budget.

La présentation du budget aura lieu lors d'une séance spéciale le ou vers le 15 décembre 2015, surveillez les avis publics.

### Contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ :

|  |               |
|--|---------------|
| Construction DJL Inc.<br>(travaux pavage 3e Rang)    | 227 256,58 \$ |
| Ministre des Finances (Sûreté du Québec)             | 38 481,00 \$  |
| MRC d'Acton (quotes - parts)                         | 40 091,00 \$  |
| Stéphane Bombardier Inc.<br>(dénivellement des rues) | 29 384,96 \$  |

### Contrats comportant une dépense de plus de 2000 \$ lorsque l'ensemble des contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ :

|   |              |
|---|--------------|
| <i>Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains</i>             |              |
| (Quotes-parts collecte des matières résiduelles, vidange de fosses) | 29 976,54 \$ |
| Stéphane Bombardier inc. (travaux routiers)                         | 29 632,84 \$ |

En vertu de l'article 11 de la *Loi sur le Traitement des Élus municipaux*, voici la rémunération et les allocations de dépenses reçues par le maire et les conseillers pour l'année 2015 :

| Poste                          | Rémunération | Allocation | Total     |
|--------------------------------|--------------|------------|-----------|
| <b>Reçu de la municipalité</b> |              |            |           |
| <i>Annuellement :</i>          |              |            |           |
| Maire                          | 7 688,64     | 3 844,32   | 11 532,96 |
| Conseiller                     | 1 549,80     | 774,84     | 2 324,64  |
| Maire suppléant                | 494,16       | 247,08     | 741,24    |

### Rémunération additionnelle pour la participation à certains comités :

|      |       |       |       |
|------|-------|-------|-------|
| Élus | 28,53 | 14,27 | 42,80 |
|------|-------|-------|-------|

### Reçu de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

Un conseiller de la municipalité siège au conseil d'administration et reçoit, pour chaque présence:

|  |       |       |       |
|--|-------|-------|-------|
|  | 62,78 | 31,39 | 94,17 |
|--|-------|-------|-------|

### Reçu de la MRC d'Acton:

Le maire siège au conseil de la MRC et reçoit pour chaque séance à laquelle il assiste:

|  |        |       |        |
|--|--------|-------|--------|
|  | 112,32 | 56,16 | 168,48 |
|--|--------|-------|--------|

Le maire siège à titre de membre d'un comité et reçoit, pour chaque présence:

|  |       |       |       |
|--|-------|-------|-------|
|  | 56,16 | 28,08 | 84,24 |
|--|-------|-------|-------|



### REMERCIEMENTS

L'année qui s'achève a encore une fois été une année de mouvance, notre directeur-général monsieur Jacques Mireault a dû quitter ses fonctions au mois de juillet pour cause de maladie grave alors que le conseil avait dû mettre fin au contrat de l'adjointe administrative au cours du printemps. Il va sans dire que le nouveau personnel a dû prendre les bouchées doubles afin de s'approprier les dossiers ainsi que toutes les tâches afférentes à leurs nouvelles fonctions. Malgré tous ces changements, nous avons maintenu le cap et je tiens à remercier le personnel administratif soit, monsieur Robert Désilets, directeur-général et secrétaire-trésorier ainsi que madame Caroline Dubois, adjointe administrative. Je remercie aussi le personnel de soutien, madame Denise Lapointe, monsieur Yvon Thomas, monsieur Paul Lussier ainsi que monsieur Vincent Cordeau (inspecteur en bâtiment) pour leur excellent travail. Je m'en voudrais de ne pas souligner l'apport

de Mme Lise Lapointe-Brin pour sa grande disponibilité à nous venir en aide au bureau municipal.

### ACTIVITÉS DE LOISIRS

En ce qui concerne l'offre de loisirs à Béthanie, encore une fois nous avons pu bénéficier des activités organisées par le Comité des loisirs de Béthanie. L'atelier du loisir a pour sa part offert une porte ouverte à son site médiéval en plus de permettre la tenue du festival de la Grosse Lanterne pour une deuxième année. Toutes ces activités sont offertes grâce à l'implication citoyenne et le bénévolat de plusieurs de nos concitoyens.

Pour combler l'offre en loisirs disponibles dans la municipalité, nous avons des ententes avec la Ville d'Acton Vale et la Ville de Granby.

Respectueusement,

*Boniface Dalle-Vedove*, Maire  
Municipalité de Béthanie

## BILAN DES RÉALISATIONS DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

À la fin d'une année, il est coutume de prendre le temps de regarder ce qui a été fait au cours de l'année. C'est donc avec fierté que nous vous dressons le bilan des réalisations pour l'année 2015.

### VOIRIE, COURS D'EAU ET BÂTIMENTS:

- Prise en charge de l'inspection des chemins par notre personnel
- Finalisation des travaux d'asphaltage du 3e rang et lignage
- Réfection d'une section du fossé côté sud du chemin Derome à l'intersection Witty
- Nettoyage et réfection des fossés du chemin Witty
- Réfection des accotements du chemin Monty et du rang Ste-Geneviève
- Rechargement partiel de plusieurs chemins avec compaction du gravier
- Fauchage et débroussaillage des fossés
- Élaboration d'un nouveau contrat de déneigement des chemins municipaux
- Inspection de la toiture du centre communautaire
- Réfection des cabinets au point d'eau pour les incendies au Jardin du Lac

### COMMUNICATIONS :

- Compilation des données de la consultation publique et mise sur pied d'un groupe de réflexion pour l'analyse des suggestions et commentaires
- Mise à jour du site Web de la municipalité
- Accueil des nouveaux résidents : visite par les membres du conseil et remise d'une pochette de bienvenue

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

- Installation des adresses civiques uniformisées sur tout le territoire

- Marquage au sol de la limite de vitesse à l'entrée sud du village
- Remplacement de panneaux de signalisation

### ADMINISTRATION MUNICIPALE

- Embauche de Mme Caroline Dubois au poste d'adjointe administrative
- Embauche de M. Robert Désilets au poste de directeur général et secrétaire-trésorier
- Tenue d'élections partielles pour le comblement du poste de conseiller vacant

### FINANCES

- Adoption d'un budget équilibré en abaissant le compte de taxes de 2% en moyenne
- Recherche de commandites pour les diverses activités
- Obtention de plus de 190 000\$ du programme de ristourne de la taxe sur l'essence (pour la réfection du 3e rang)
- Obtention d'une subvention de 22 000\$ du député M. André Lamontagne pour l'amélioration du réseau routier municipal

### LOISIRS

- Mise en place d'un second groupe de cuisines collectives en collaboration avec le Centre de bénévolat d'Acton Vale
- Soutien financier au Comité des loisirs de Béthanie pour la tenue d'activités pour la communauté de Béthanie
- Organisation des festivités de Béthanie au mois d'août
- Tenue du spectacle la Grosse Lanterne aux Ateliers du loisir de Béthanie
- Mise en place de l'activité de reconnaissance de l'implication citoyenne à Béthanie lors d'un souper dansant

### ENVIRONNEMENT

- Mise en place d'un nouveau concours d'embellissement, Parterre en fleurs et maison de couleur
- Campagne de distribution d'arbres au printemps

*Le conseil municipal et le personnel administratif de Béthanie à votre service.*



# CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2016

Veillez prendre note que les séances ordinaires se tiendront le **deuxième mardi** du mois sauf avis contraire (\*\*), toujours à **19h30** à la salle du conseil.

- Mardi le 5 janvier
- Mardi le 9 février
- Mardi le 8 mars
- Mardi le 12 avril
- Mardi le 10 mai
- Mardi le 14 juin
- Mardi le 12 juillet
- Mardi le 9 août
- Mardi le 13 septembre
- Mardi le 11 octobre
- Mardi le 8 novembre
- Mardi le 13 décembre

Les membres du conseil se feront un plaisir de vous accueillir dès 19h15.



### FAITS SAILLANTS DES SÉANCES DU CONSEIL DES MOIS DE SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2015

Le 21 septembre 2015

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire tenue le lundi 21 septembre 2015 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 17h00.

**141-09-2015 REJET DE LA SOUMISSION DU 1ER SEPTEMBRE 2015 EN REFERENCE AU CONTRAT DE DENEIGEMENT 2015-2018**

CONSIDÉRANT la résolution (130-08-2015) mandatant le directeur général et secrétaire trésorier à lancer l'appel d'offres du contrat de déneigement 2015-2018 sur le système électronique d'appel d'offres SEAO et à procéder à l'évaluation des soumissions reçues et faire rapport au conseil ;

CONSIDÉRANT que lors de l'ouverture des soumissions à 14h00 le 1er septembre dernier, qu'un seul soumissionnaire avait déposé son offre ;

CONSIDÉRANT que ce soumissionnaire "Transport Ghislain Lemay Inc." a soumis un prix forfaitaire de 198 737.14 \$ taxes incluses pour la durée de ce contrat ;

CONSIDÉRANT que le directeur général et secrétaire-trésorier a négocié à la baisse (conformément à la loi en vertu de l'article 938.3 du code municipal) l'offre de Transport Ghislain Lemay Inc. et résultant à un prix final de 195 000.00\$ taxes incluses pour la durée du contrat ;

CONSIDÉRANT que Transport Ghislain Lemay Inc. était le seul soumissionnaire à avoir déposé une offre, et que son prix dépasse largement le budget alloué pour ce secteur d'activité ;

Le 13 octobre 2015

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire tenue le mardi 13 octobre 2015 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 19h30

**146-10-2015 FERMETURE PARTIELLE DU PONT CHEMIN BOSCOBEL**

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie a été avisée au mois d'août dernier d'un problème de structure sous le pont du chemin Boscobel ;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports par ce fait a fermé la voie en direction Est et réduit et réduit par le fait même la largeur utile du chemin ;

ATTENDU QUE malgré nos demandes le Ministère des Transports n'a pas été en mesure de nous confirmer la date des travaux de réfection de ce pont ;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports a prévu dans son calendrier d'investissements routiers 2015-2017 la réfection du tablier du pont chemin Boscobel

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie par l'entremise de son directeur général a demandé à ce que soient effectuées des réparations temporaires afin de permettre la circulation normale des équipements agricoles ;

ATTENDU QUE le chemin Boscobel est une artère importante dans notre municipalité et tout particulièrement pour les producteurs agricoles ;

CONSIDÉRANT le danger évident en ce qui concerne la circulation en direction Est et que par surcroît ce danger sera augmenté en période hivernale ;

En conséquence,

Sur la proposition de : Monsieur Michel Demers

Appuyé par : Monsieur Yvon Blanchard

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie demande au Ministère des Transports de considérer l'urgence de procéder à la réfection du pont du chemin Boscobel dans les plus brefs délais

**147-10-2015 ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016 ;**

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2016 et nous l'a transmis pour adoption ;

Sur la proposition de : Monsieur Michel Demers

Appuyé par : Monsieur Michel Côté

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la Municipalité de Béthanie adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2016, tel que soumis ; copie du dit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme "Annexe A"

#### 5.1 RAPPORTS FINANCIERS MENSUELS

##### 5.1.1 CONCILIATION BANCAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2015

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la conciliation bancaire au 30 septembre 2015 (incluant la liste des chèques et dépôts en circulation), laquelle démontre un solde aux livres de 296 962.97 \$.



## 5.1.2 RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 septembre 2015

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport budgétaire au 30 septembre 2015 lequel démontre des revenus de 491 822.13 \$ et des dépenses de fonctionnement de 374 960.51 \$.

## 5.2 NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL À TITRE DE RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES POUR L'UTILISATION DE CLICSEUR

### 150-10-2015 NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL À TITRE DE RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES POUR L'UTILISATION DE CLICSEUR

ATTENDU QUE suite au départ de monsieur Jacques Mireault pour des raisons de santé, et que le transfert de responsabilité n'a pas été fait ;

Il est proposé par : Madame Micheline Racine

Appuyé par : Monsieur Yvon Blanchard et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie nomme le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Robert Désilets, responsable des services électroniques ;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie autorise le fournisseur de services ou les ministères ou les organismes à transmettre à monsieur Robert Désilets, dans le cadre de ses fonctions, des renseignements confidentiels concernant le demandeur

## 5.1 SUIVI DES DOSSIERS DE CONFORMITÉ D'INSTALLATIONS SEPTIQUES;

Le directeur général et secrétaire-trésorier fait état de la situation dans le dossier de conformité d'installations septiques :

### 152-10-2015 OCTROI DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN D'HIVER DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE 2015-2016

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie a invité quatre soumissionnaires à lui soumettre un prix pour le déneigement et entretien d'hiver du réseau routier municipal de la municipalité de Béthanie pour la saison 2015-2016

ATTENDU QUE monsieur Robert Désilets, directeur général et secrétaire-trésorier a procédé à l'ouverture des soumissions conformément à la loi ;

ATTENDU QUE les soumissions reçues se présentent comme suit ;

|                               |                                |
|-------------------------------|--------------------------------|
| Déneigement Éric Jacques      | 59,914.80 \$<br>taxes incluses |
| Transport Ghislain Lemay Inc. | 66,245.71 \$<br>taxes incluses |

Excavation Éric Beauregard 69,493.76 \$  
taxes incluses

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier après vérification des soumissions recommande l'acceptation du plus bas soumissionnaire conforme soit Déneigement Éric Jacques pour un montant de 59,914.80 \$ taxes incluses;

Il est proposé par : Monsieur Yvon Blanchard  
Appuyé par : Monsieur Ghislain Privé et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie octroi le contrat de déneigement et entretien d'hiver du réseau routier municipal de la municipalité de Béthanie pour la saison 2015-2016 à Déneigement Éric Jacques pour un montant de cinquante-neuf mille neuf cent quatorze et quatre-vingts cents (59,914.80 \$) toutes taxes incluses ;

### 153-10-2015 OCTROI DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE 2015-2016

ATTENDU QUE la municipalité a invité le même entrepreneur qu'en 2014-2015 pour le déneigement du centre communautaire pour la saison hivernale 2015-2016 soit monsieur Éric Jacques;

ATTENDU QUE monsieur Éric Jacques a soumis un prix de 1,400.00 \$ plus taxes, soit 20,00 \$ de plus qu'en 2014-2015

Il est proposé par : Monsieur Michel Demers  
Appuyé par : Monsieur Robert Blanchard et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie octroie le contrat de déneigement du centre communautaire pour la saison 2015-2016 à monsieur Éric Jacques pour un montant de 1,400.00 \$ plus taxes

### 154-10-2015 AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT CONCERNANT LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES ORGANIQUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE

AVIS DE MOTION est donné avec dispense de lecture par Madame Micheline Racine

Conseillère au poste numéro 1, qu'à une séance subséquente du conseil sera présenté pour adoption le règlement concernant la collecte sélective des matières organiques dans les limites de la municipalité de Béthanie

### 155-10-2015 AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT CONCERNANT LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE

AVIS DE MOTION est donné avec dispense de lecture par monsieur Robert Blanchard

Conseiller au poste numéro 4, qu'à une séance subséquente du conseil sera présenté pour adoption le règlement concernant la collecte sélective des matières recyclables dans les limites de la municipalité de Béthanie

### 156-10-2015 AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE

AVIS DE MOTION est donné avec dispense de lecture par Monsieur Yvon Blanchard

Conseiller au poste numéro 5, qu'à une séance subséquente du conseil sera présenté pour adoption le règlement concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité de Béthanie

Le 10 novembre 2015

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire tenue le mardi 10 novembre 2015 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 19h30.

### 160-11-2015 ÉCOLE ST-JEAN BAPTISTE DEMANDE DE COMMANDITE DU REPAS DE NOËL ;

*Le conseiller Ghislain Privé déclarant son intérêt sur cette question se retire de la table du Conseil.*

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de commandite pour le repas de Noël des enfants de l'école St-Jean Baptiste ;

Sur la proposition de : Madame Micheline Racine

Appuyé par : Monsieur Michel Côté

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Béthanie accueille favorablement la demande de commandite pour le repas de Noël des enfants de l'école St-Jean Baptiste ;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte de contribuer un montant de cinquante dollars (50\$) et en autorise le déboursé ;

Que les sommes soient prélevées à même les crédits votés pour 2015 des activités de loisirs.

### 161-11-2015 OPÉRATION NEZ ROUGE DEMANDE DE COMMANDITE ;

ATTENDU QUE chaque année une opération Nez rouge a lieu dans la région D'Acton ;

ATTENDU QUE ce service d'accompagnement a pour mission de valoriser l'adoption de comportement responsable dans toutes les situations de facultés affaiblies par l'alcool la fatigue ou autres ;



ATTENDU QUE la participation des communautés locales est très importante pour rendre accessible ce service public ;

Sur la proposition de : Monsieur Ghislain Privé

Appuyé par : Monsieur Yvon Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Béthanie accueille favorablement la demande de commandite d'Opération Nez Rouge ;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte de contribuer pour un montant de cent cinquante dollars (150\$) et en autorise le déboursé ;

## 6.1.1 RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ ;

Le 10 novembre 2015

Chers citoyens, chères citoyennes,

À titre de maire de la Municipalité de Béthanie, conformément à l'article 955 du *Code municipal*, je me fais un devoir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la municipalité.

Avis aux lecteurs : vous trouverez le texte intégral au début de ce bulletin municipal. Merci

## 162-11-2015 ADOPTION DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ;

Sur la proposition de : Monsieur Michel Côté

Appuyé par : Monsieur Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le rapport du maire sur la situation financière de la municipalité soit adopté tel que présenté;

QUE conformément à l'article 955 du code municipal le texte du rapport soit publié dans la prochaine parution du bulletin municipal "L'Écho de Béthanie" et distribué à chaque adresse civique de la municipalité.

## 163-11-2015 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES 2016

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chaque séance ;

Sur la proposition de : Monsieur Yvon Blanchard

Appuyé par : Madame Micheline Racine

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Béthanie adopte le calendrier suivant relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2016. Ces séances

se tiendront le mardi et débiteront à 19h30 aux dates suivantes ;

- Mardi le 5 janvier
- Mardi le 9 février
- Mardi le 8 mars
- Mardi le 12 avril
- Mardi le 10 mai
- Mardi le 14 juin
- Mardi le 12 juillet
- Mardi le 9 août
- Mardi le 13 septembre
- Mardi le 11 octobre
- Mardi le 8 novembre
- Mardi le 13 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

## 164-11-2015 MRC PRÉVISIONS BUDGÉTAIRE – SERVICE RÉGIONAL D'INSPECTION EN BÂTIMENT

ATTENDU QUE la municipalité a conclu une entente avec la MRC d'Acton pour un service d'inspection en bâtiment, l'application des règlements d'urbanisme et ceux de l'environnement ;

ATTENDU QUE la MRC d'Acton a soumis un projet de budget pour l'exercice financier 2016 lequel indique une prévision de coût de 6,500.44\$ pour la Municipalité de Béthanie ;

Sur la proposition de : Monsieur Ghislain Privé

Appuyé par : Monsieur Michel Côté

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE les membres du Conseil municipal tiennent à souligner l'excellent travail offert par les employés de la MRC d'Acton et plus particulièrement monsieur Vincent Cordeau, inspecteur en bâtiments, monsieur Serge Dupont directeur du service de l'aménagement ainsi que le directeur général monsieur Yvan Talbot ;

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie avise la MRC d'Acton qu'il accepte le projet de budget pour l'exercice financier 2016 tel que présenté;

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie avise la MRC d'Acton de son intérêt à la poursuite de l'entente pour l'exercice 2016 ;

## 7.1 RAPPORTS FINANCIERS MENSUELS

### 7.1.1 CONCILIATION BANCAIRE AU 31 OCTOBRE 2015

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la conciliation bancaire au 31 octobre 2015 (incluant la liste des chèques et dépôts en circulation), laquelle démontre un solde aux livres de 263 198.02 \$.

### 7.1.2 RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 octobre 2015

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport budgétaire au 31 octobre 2015 lequel démontre des revenus de 501 473.17 \$ et des dépenses de fonctionnement de 416 871.91 \$.

## 7.1.3 AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT DE TAXATION 2016

### 167-11-2015 AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT DE TAXATION 2016

AVIS DE MOTION est donné par Madame Micheline Racine conseillère au poste numéro 1 qu'à une séance ultérieure, il sera déposé pour adoption avec dispense de lecture un règlement sur la taxation et la tarification des services municipaux pour l'exercice 2016

### 168-11-2015 AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT SUR LA LOCATION DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

AVIS DE MOTION est donné par Madame Micheline Racine conseillère au poste numéro 1 qu'à une séance ultérieure, il sera déposé pour adoption avec dispense de lecture une révision du règlement sur la location des locaux du centre communautaire pour l'exercice 201.

### 169-11-2015 OFFRE DE RÉGLEMENT DANS LE DOSSIER N. FAVREAU ;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie recevait une facture de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls, une facture de 1,640.17\$ pour une intervention survenue le 11 novembre 2014 au coin du rang Ste-Geneviève et chemin Béthanie ;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie n'avait pas reçu de demande et n'avait pas non plus émis de permis de brûlage pour cet événement tel que requit par l'article 329 du règlement G-100 de la municipalité de Béthanie

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie par sa correspondance du 31 mars 2015 tenait responsable le propriétaire des lieux et lui réclamait le remboursement des frais de la sortie du service des pompiers ;

ATTENDU QUE la réglementation actuellement applicable de la municipalité de Béthanie permet de réclamer seulement 100\$ pour ce genre d'infraction tel que stipulé à l'article 339 du règlement G-100 ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu en date du 19 octobre 2015 une proposition de règlement du dossier de la part du citoyen en question ;

Sur la proposition de : Monsieur Ghislain Privé

Appuyé par : Monsieur Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie accepte l'offre de règlement selon la proposition reçue le 19 octobre 2015, et que le Conseil municipal mandate son directeur général et secrétaire-trésorier pour finaliser l'entente avec le citoyen ;



## **170-11-2015 AVIS DE MOTION – AFIN DE RÉVISER LA RÈGLEMENTATION SUR LES FEUX À CIEL OUVERT ;**

AVIS DE MOTION est donné par Monsieur Ghislain Privé conseiller au poste numéro 3 qu'à une séance ultérieure, il sera déposé pour adoption avec dispense de lecture une révision du règlement sur les feux à ciel ouvert ;

## **172-11-2015 RÈGLEMENT 230-15 CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES MATIÈRES ORGANI- QUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE**

ATTENDU l'entente intermunicipale relative à la constitution de la Régie créée par décret du gouvernement publié dans la Gazette officielle du Québec le 14 septembre 1991 ;

ATTENDU les dispositions du projet de la loi 204, intitulé "Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine" sanctionné le 17 juin 1994 ;

ATTENDU l'entente intermunicipale modifiant l'entente intermunicipale relative à la constitution de la Régie, entérinée par décret du gouvernement publié dans la Gazette officielle du Québec le 25 juillet 2009, confirmant la poursuite du mandat de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine sous la dénomination sociale de Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains ;

ATTENDU le règlement numéro 113 de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains ;

ATTENDU qu'il y a lieu pour le conseil municipal d'adopter un règlement concernant la collecte sélective des matières recyclables dans les limites de la municipalité ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par madame Micheline Racine lors de la séance du 13 octobre 2015(154-10-2015) ;

ATTENDU QU'une demande de renonciation de lecture fut adressée aux membres du conseil par le déposant de l'avis de motion, madame Micheline Racine auquel fut joint le projet de règlement ;

ATTENDU QUE les membres du conseil reconnaissent l'avoir lu et en maintiennent la renonciation de lecture ;

Il est proposé par : Monsieur Ghislain Privé

Appuyé par : Madame Micheline Racine

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie adopte le règlement 230-15 et ordonne, décrète et statue ce qui suit

## **173-11-2015 RÈGLEMENT 231-15 CONCERNANT LA COLLECTE SÉLEC- TIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE**

ATTENDU l'entente intermunicipale relative à la constitution de la Régie créée par décret du gouvernement publié dans la Gazette officielle du Québec le 14 septembre 1991 ;

ATTENDU les dispositions du projet de la loi 204, intitulé "Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine" sanctionné le 17 juin 1994 ;

ATTENDU l'entente intermunicipale modifiant l'entente intermunicipale relative à la constitution de la Régie, entérinée par décret du gouvernement publié dans la Gazette officielle du Québec le 25 juillet 2009, confirmant la poursuite du mandat de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine sous la dénomination sociale de Régie intermunicipale d'Acton et des maskoutains ;

ATTENDU le règlement numéro 113 de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains ;

ATTENDU qu'il y a lieu pour le conseil municipal d'adopter un règlement concernant la collecte sélective des matières recyclables dans les limites de la municipalité ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par monsieur Robert Blanchard lors de la séance du 13 octobre 2015(155-10-2015) ;

ATTENDU QU'une demande de renonciation de lecture fut adressée aux membres du conseil par le déposant de l'avis de motion, monsieur Robert Blanchard auquel fut joint le projet de règlement ;

ATTENDU QUE les membres du conseil reconnaissent l'avoir lu et en maintiennent la renonciation de lecture ;

Il est proposé par : Madame Micheline Racine

Appuyé par : Monsieur Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie adopte le règlement 231-15 et ordonne, décrète et statue ce qui suit

## **174-11-2015 RÈGLEMENT 232- 15 CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES RÉSIDUS DOMESTI- QUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE ;**

ATTENDU l'entente intermunicipale relative à la constitution de la Régie créée par décret du gouvernement publié dans la Gazette officielle du Québec le 14 septembre 1991 ;

ATTENDU les dispositions du projet de la loi 204, intitulé "Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine" sanctionné le 17 juin 1994 ;

ATTENDU l'entente intermunicipale modifiant l'entente intermunicipale relative à la constitution de la Régie, entérinée par décret du gouvernement publié dans la Gazette officielle du Québec le 25 juillet 2009, confirmant la poursuite du mandat de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine sous la dénomination sociale de Régie intermunicipale d'Acton et des maskoutains ;

ATTENDU le règlement numéro 113 de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains ;

ATTENDU qu'il y a lieu pour le conseil municipal d'adopter un règlement concernant la collecte sélective des matières recyclables dans les limites de la municipalité ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par monsieur Yvon Blanchard lors de la séance du 13 octobre 2015(156-10-2015) ;

ATTENDU QU'une demande de renonciation de lecture fut adressée aux membres du conseil par le déposant de l'avis de motion, monsieur Yvon Blanchard auquel fut joint le projet de règlement ;

ATTENDU QUE les membres du conseil reconnaissent l'avoir lu et en maintiennent la renonciation de lecture ;

Il est proposé par : Monsieur Yvon Blanchard  
Appuyé par : Monsieur Ghislain Privé

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie adopte le règlement 232-15 et ordonne, décrète et statue ce qui suit

## **175-11-2015 SUBVENTION - AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (5E RANG, CHEMIN DEROME ET WITTY)**

ATTENDU QUE suite à la recommandation du député de Johnson, la Municipalité de Béthanie recevait lors du courrier reçu le 15 septembre dernier une correspondance du ministre des Transports accordant une subvention de 22,000.00\$ en aide à l'amélioration du réseau routier municipal concernant le 5e Rang et les chemins Derome et Witty ;

ATTENDU QUE l'ensemble de ces travaux est terminé et que la municipalité a réalisé deux des trois projets en régie ;



ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée du document V-321 dûment complété identifiant les interventions réalisées par la Municipalité de Béthanie sur les routes susmentionnées et est retournée au ministère des Transports;

Sur la proposition de : Michel Côté

Appuyé par : Monsieur Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le 5e Rang et les chemins Derome et Witty pour un montant subventionné de 22,000.00\$ conformément aux exigences du ministère des Transports ;

**176-11-2015 APPLICATION DU REVENU REPORTÉ DES DROITS DE CARRIÈRES ET SABLIERES SUR LA MARGE DE CRÉDIT AYANT SERVI AU FINANCEMENT DES TRAVAUX DU 3E RANG ;**

ATTENDU QUE la Municipalité de Béthanie avait adopté lors de la séance du 3 novembre 2014 le règlement d'emprunt 227-14 afin de financer les travaux de pavage du 3e Rang ;

ATTENDU QUE l'article 6 de ce règlement mentionne que le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement ;

ATTENDU QUE l'utilisation du revenu accumulée de la compensation pour carrières et sablières était prévue dans le plan de financement ;

Sur la proposition de : Monsieur Ghislain Privé

Appuyé par : Monsieur Yvon Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie applique un montant de 27 588,00\$ provenant du revenu accumulé de la compensation pour carrières et sablières en acompte sur la marge de crédit utilisée pour les travaux de pavage du 3e Rang ;

**177-11-2015 APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET AUTORISATION DU PAIEMENT DE LA QUOTE-PART TRANSPORT ADAPTÉ À OMNIBUS RÉGION D'ACTON**

ATTENDU QUE nous sommes à l'échéance du renouvellement de l'entente relative à l'exploitation d'un service spécial de transport pour les personnes handicapées;

ATTENDU QUE la Municipalité de Béthanie accepte de verser sa quote-part au même titre que l'ensemble des municipalités participantes à la condition que le ministère des Transports du Québec accepte de verser la contribution financière de base;

ATTENDU QUE la Municipalité de Béthanie accepte que la Municipalité régionale de Comté d'Acton agisse à titre de mandataire et serve de porte-parole auprès du ministère des Transports du Québec pour le service de transport adapté jusqu'au 31 décembre 2016;

ATTENDU QUE la Municipalité de Béthanie approuve les prévisions budgétaires pour l'année d'opération 2016 au montant de 332,482.02\$

ATTENDU QUE la Municipalité de Béthanie approuve, la tarification exigée aux usagers pour l'année 2016 soit

- 110,00\$ carte de 40 déplacements locaux (2.75\$/unité)
- 65,00\$ carte de 20 déplacements locaux (3.25\$/unité)
- 32,50\$ carte de 10 déplacements locaux (3.25\$/unité)
- 3,50\$ déplacements locaux à l'unité
- 10,00\$ déplacements extérieurs à l'unité
- 1,50\$ par enfant de 6 à 11 ans déplacements locaux à l'unité
- 3,50\$ par enfant de 6 à 11 ans déplacements extérieurs à l'unité
- Gratuité pour les enfants de 5 ans et moins

Il est proposé par : Madame Micheline Racine

Appuyé par : Monsieur Michel Côté

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte la dépense et autorise le versement de la quote-part à Omnibus Région d'Acton au montant de 981.79\$ pour l'exercice financier 2016

QUE les sommes nécessaires soient adéquatement pourvues au budget 2016 au poste des quotes-parts du transport adapté.

**178-11-2015 OCTROI D'UNE SUBVENTION AU COMITÉ DES LOISIRS ;**

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie désire soutenir financièrement le Comité des loisirs;

ATTENDU QUE le Conseil municipal encourage l'engagement citoyen dans les organismes offrant des activités aux citoyens de Béthanie;

ATTENDU QUE la municipalité ne peut à elle seule offrir toutes les activités de loisirs à ses citoyens;

ATTENDU QUE le Comité des loisirs a présenté une demande de subvention au mois de septembre dernier;

ATTENDU QUE le Conseil municipal reconnaît la contribution importante des bénévoles oeuvrant au sein du Comité des loisirs de Béthanie;

ATTENDU QUE le Conseil municipal prévoit un budget annuel pour l'offre d'activités de loisirs et pour les festivités communautaires;

Il est proposé par : Monsieur Yvon Blanchard

Appuyé par : Monsieur Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie par l'entremise du directeur général et secrétaire-trésorier, octroie une subvention au montant de 4 000\$(quatre mille dollars) au Comité des loisirs pour l'offre d'activités aux citoyens de Béthanie ;

QUE cette somme soit prise à même les fonds prévus au budget en cours;

Les membres du conseil en profitent pour remercier sincèrement tous les bénévoles du Comité des loisirs pour leur dévouement sans bornes ;

**179-11-2015 RECONNAISSANCE D'UN ORGANISME AUX FINS DU PROGRAMME D'ASSURANCES DE DOMMAGES OFFERT PAR L'INTERMÉDIAIRE DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC ;**

ATTENDU QUE le Comité des Loisirs de Béthanie a adhéré au programme de l'Union des municipalités du Québec relatif aux assurances de dommages pour les organismes à but non lucratif oeuvrant sur son territoire;

ATTENDU QUE l'organisme Comité des Loisirs de Béthanie oeuvrant sur le territoire de la municipalité de Béthanie demande à être reconnu par ce Conseil aux fins d'adhérer et de prendre une assurance de dommages offerts par le programme de l'Union des municipalités du Québec;

Il est proposé par : Madame Micheline Racine

Appuyé par : Monsieur Yvon Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie reconnaisse aux fins du programme d'assurances de dommages de l'Union des municipalités du Québec l'organisme suivant ; Comité des Loisirs de Béthanie

## CONSULTATION PHASE 2 : APPROPRIATION DE LA DÉMARCHE

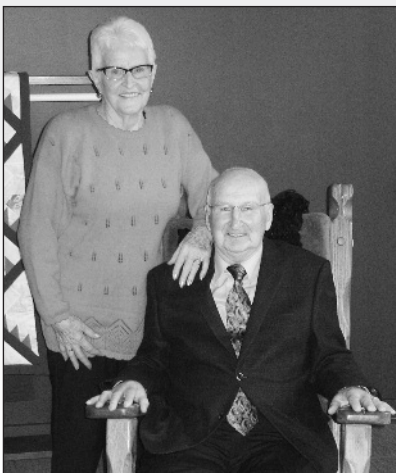
Une nouvelle étape de la consultation publique a été franchie, le comité de réflexion a été formé grâce à l'implication de citoyens ainsi que les membres du conseil. Une première réunion pour l'adoption d'un plan de travail se tiendra au cours des prochaines semaines en collaboration avec M. Guy Litalien qui nous accompagne dans cette démarche collective depuis le début.

Rappelons également que si vous souhaitez faire partie de ce groupe de réflexion, vous pouvez communiquer avec le bureau de la municipalité par téléphone 450 548-2826 ou par courriel [bethanie@cooptel.qc.ca](mailto:bethanie@cooptel.qc.ca) pour laisser vos coordonnées.



## Doyen de Béthanie

Le doyen de notre municipalité, M. Clément Blanchard a atteint l'âge vénérable de 90 ans au mois d'octobre dernier. Toujours actif, on le voit ici accompagné de sa charmante épouse Rita Chaput-Blanchard lors du brunch de Noël organisé par le Comité des loisirs de Béthanie, le dimanche 6 décembre 2015.



## LES COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES À L'OCCASION DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Saint-Hyacinthe, le 27 novembre 2014 - Comme à chaque année, la période des Fêtes nous revient à grands pas, avec ses festivités, ses réjouissances et ses congés. La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains souhaite rappeler à la population de ses municipalités membres que les collectes de résidus domestiques et de matières recyclables qui sont normalement prévues les vendredis 25 décembre 2015 et 1er janvier 2016, seront effectuées le jour ouvrable précédent, soit les jeudis 24 décembre 2015 et 31 décembre 2015.

Pour plus d'information sur les collectes 2016, la Régie invite la population à consulter les calendriers de collectes distribués en début décembre à l'intérieur du Publi-Sac ainsi que son site Internet au [www.regiedesdechets.qc.ca](http://www.regiedesdechets.qc.ca).

Tous les membres du conseil d'administration ainsi que le personnel permanent de la Régie profitent de l'occasion pour offrir à toute la population ses meilleurs vœux pour la période des fêtes ainsi que pour la nouvelle année qui s'amorce.

Nous voulons remercier tous les citoyens des municipalités membres pour leur excellente collaboration à une saine gestion des matières résiduelles et les inviter à poursuivre leurs efforts pour contribuer à réduire d'avantage la quantité de matières résiduelles destinées à l'enfouissement. C'est tous ensemble que nous pourrons faire une différence.

Source : Réjean Pion, directeur général  
450 774-2350  
[rpiam@ntic.qc.ca](mailto:rpiam@ntic.qc.ca)



## D'UN DOUX FEU DE FOYER À L'EMBRASEMENT GÉNÉRALISÉ !

Saint-Hyacinthe, le 9 octobre 2015 - La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains désire sensibiliser les citoyens à la bonne disposition des cendres afin d'éviter des incendies. Ces dernières années, sur notre territoire, l'une des principales causes d'incendie résidentiel a été le dépôt de cendres chaudes dans des bacs à ordures. Le nombre de ces feux augmente pendant la période des fêtes.

### Ces drames peuvent être évités par des gestes simples :

- Déposez les cendres dans un **contenant métallique à l'épreuve du feu**, à fond surélevé, étant muni d'un couvercle.
- Placez ce contenant à l'extérieur, loin de toute matière combustible, c'est-à-dire à plus d'un mètre de la maison, du cabanon, de l'abri temporaire, de la haie ou de la clôture, etc.
- Ajoutez-y une **pelletée de neige** chaque fois que vous y déposez des cendres chaudes. La neige fondra sous l'effet de la chaleur, ce qui éteindra les tisons.



Il vaut mieux **prendre tout le temps** nécessaire pour s'assurer que les cendres ne représentent plus aucun danger. Il est suggéré de **brasser** les cendres pour favoriser leur refroidissement puisque même une petite chaleur est le signe que les cendres peuvent encore causer un incendie.

Les **cendres de foyer** ne doivent en aucun temps être placées dans le bac brun ou dans le bac gris destinés à la collecte des déchets. Elles peuvent représenter un **risque d'incendie important**, tant à l'intérieur du bac que dans le camion de collecte. Les cendres entièrement refroidies pourront être déposées directement sur le terrain ou vis-à-vis du jardin et idéalement, seront recouvertes de neige afin de réduire les risques d'incendie.

Pour toute information, n'hésitez pas à appeler la Régie au 450 774-2350 ou votre municipalité.



RÉGIE  
INTERMUNICIPALE  
d'Acton et des Maskoutains



## RETOUR SUR LE CONCOURS «PARTERRE EN FLEURS ET MAISON DE COULEUR» ÉDITION 2015

Lors du souper dansant du 3 octobre dernier, nous avons dévoilé les noms des finalistes du concours d'embellissement à Béthanie. Après avoir fait le tour au mois d'août des résidences de notre municipalité, les membres du jury composé de bénévoles de chez nous accompagné de M. Karl Beauchemin ont retenu quelque 8 résidences dignes de mention parmi lesquelles 3 ont été sélectionnées comme finalistes. C'est donc avec plaisir que je vous fais part du résultat; la troisième place a été remportée par Mme Denise Beulac et son conjoint Gilles Fontaine demeurant au 10e rang Nord, la seconde place a été remportée par Mme Lucie Benoît et Jean Clément du chemin Mouton alors que la première a été méritée par Mme Denise Courville et son conjoint Denis du 8e rang Sud.



Les 3 couples gagnants, les membres de la commission de la vie communautaire et service aux citoyens ainsi que Karl Beauchemin et M. le maire

Chaque couple gagnant s'est vu remettre un certificat honorifique ainsi qu'un cadeau offert par la municipalité.

En tant que responsable du concours, je tiens à remercier grandement toutes les personnes qui ont fait en sorte que Béthanie s'est embellie tout au cours de l'été avec des aménagements paysagers de toutes sortes. Merci aussi à la Pépinière Jean-Pierre de Ste-Christine, plus particulièrement à son propriétaire Jean-Pierre ainsi qu'à Karl Beauchemin, diplômé en horticulture, pour nous avoir accompagnés tout au long de ce projet.

Le concours sera de retour en 2016. Les modalités et règlements vous seront communiqués dans l'édition printanière de l'Écho.

Je m'en voudrais de ne pas souligner tous les commanditaires qui ont contribué au succès de ce concours, je tiens à remercier : La Coop d'Acton (Unimat), Le dépanneur Sylvie Benoît, Cooptel, Côté et fils (BMR), Laferté, Les jardins de Jean-Pierre et l'École du 3e rang.

Bien à vous,

*Michel Côté*  
Conseiller municipal



Mme Denise Courville, gagnante du premier prix avec le certificat honorifique



Mme Lucie Benoît et M. Jean Clément avec leur cadeau.

# Guignolée 2015



**MERCI POUR  
VOTRE GÉNÉROSITÉ**

**Afin de récolter vos dons en produits non périssables et/ou en argent, pour la réalisation de paniers de Noël pour les personnes qui vivent des moments difficiles**

**LES MEMBRES DU COMITÉ D'ENTRAIDE DE BÉTHANIE**

**se présenteront à votre porte le :  
Samedi 12 décembre 2015  
à partir de 10:00**

**Ces paniers de Noël seront remis aux résidents de Béthanie qui en feront la demande.**

**Si vous désirez obtenir un panier, veuillez communiquer avec le bureau municipal au 450-548-2826. Toute demande sera traitée de façon confidentielle.**

**Joyeux temps des fêtes!**

**Les bénévoles de Béthanie**



**PARRAINAGE CIVIQUE**  
DES MRC D'ACTON ET  
DES MASKOUTAINS

## UN AUTOMNE CHAUD AU PARRAINAGE CIVIQUE

Après un été plutôt tranquille, occupé par notre participation aux spectacles en plein-air et par les activités de notre intervenante d'été avec les membres en attente d'un jumelage, l'automne a démarré en lion au Parrainage civique.

En effet, depuis le début de septembre, plusieurs activités majeures ont déjà eu lieu.

Premièrement, le 8 septembre 2015, nous avons souligné la Journée internationale de l'alphabétisation. Joignant nos efforts à ceux de 3 autres organismes de la région, les événements organisés ont permis à l'un de nos membres, Daniel Beausoleil, de réaliser la première partie de son projet : marcher pour la cause des personnes analphabètes à travers le Québec. La journée a commencé par la marche de M. Beausoleil entre Ste-Madeleine et St-Hyacinthe. M. Beausoleil était accompagné de Marcel Jobin, ancien champion de marche olympique. Après cette randonnée le long de la route 116, les deux marcheurs ont été rejoints par des membres de différents organismes pour un parcours à travers la ville. La journée a culminé par un forum de discussion et une conférence de presse au Bilboquet. Un cahier contenant nos recommandations a été remis à Mme Soucy, députée de St-Hyacinthe. Près de 70 personnes ont participé à la marche ainsi qu'au forum.



David-Alexandre Grisé (CDDM), Daniel Beausoleil, Marie-Ève Francoeur (Parrainage civique), Marcel Gélinas (organisateur communautaire), Isabelle Giguère (APAJ) et Marcel Jobin lors la Journée internationale de l'alphabétisation.

Dans un deuxième temps, le 12 septembre, notre traditionnelle fête de la rentrée a eu lieu à Roxton Falls chez l'un de nos bénévoles. Malgré une petite bruine et un ciel plutôt gris, il était bon de se retrouver après près de deux mois de pause.

## QUOI DE NEUF AU PARRAINAGE ?

En dernier point de ce mois de septembre plutôt chargé, notre première Journée P a eu lieu le 25 septembre. P comme dans... Parrainage civique ! Pour souligner cette journée spéciale, le Parrainage civique des MRC d'Acton et des Maskoutains et le Parrainage civique de Drummondville ont rassemblé quelquesuns de leurs jumelages autour d'un souper. Du matériel promotionnel a été remis et le plaisir était au rendez-vous.

Dans un autre ordre d'idées, le Parrainage civique a la chance d'accueillir une stagiaire en éducation spécialisée du Cégep de Drummondville cet automne. Étant avec nous 4 jours par semaine, Mélisa offre du temps et des activités à nos membres des deux régions. Elle a aussi organisé la fête d'Halloween qui vient d'avoir lieu avec l'aide de quelques membres.

Vous trouvez notre automne bien rempli ? Ce n'est pas terminé ! Plusieurs activités sont à prévoir pour novembre !

*Bon automne à vous !*

## À VENIR CET AUTOMNE ET CET HIVER...

Alors qu'octobre tire à sa fin, nous amorçons le dernier droit avant les fêtes avec un mois de novembre qui ne nous laissera pas le temps de nous ennuyer. En effet, nous avons plusieurs activités prévues d'ici Noël.

Premièrement, nous participerons à un atelier sur l'alimentation animé par l'ACEF le 4 novembre. Ensuite, nous tiendrons une rencontre avec les membres intéressés pour préparer la fête de Noël le 10 novembre et participerons à notre tout premier atelier de la saison à la Polyvalente Hyacinthe-Delorme le 11 novembre. Deux de nos membres témoigneront lors de cette activité afin de sensibiliser les jeunes aux réalités vécues par les personnes qui vivent des situations de handicap. Une autre

rencontre similaire aura lieu à Acton un peu plus tard en novembre (date à confirmer).

Comme si ce n'était pas suffisant, nous organiserons un atelier de confection de cartes de Noël pour CENTRAIDE le 20 novembre. Une rencontre avec les bénévoles de l'organisme est aussi à prévoir le 18 novembre en AM ainsi que le 25 novembre en soirée.

Après notre fête de Noël, qui aura lieu le 11 décembre en soirée, nous poursuivrons nos activités, toujours dans un objectif d'intégration. Le nouvel an étant souvent l'occasion de remise en question et de prises de décisions constructives pour l'avenir, nous souhaitons profiter de janvier pour démarrer un groupe de discussion avec nos membres en situation de handicap afin qu'ils puissent échanger sur les réalités qu'ils vivent et les enjeux qui les concernent.

De belles actions peuvent jaillir de ces discussions et de belles amitiés peuvent se créer.

La SQDI, qui a lieu en mars, de même que la Semaine de l'action bénévole et la Semaine des personnes handicapées, qui ont lieu respectivement en avril et en juin, constituent aussi de beaux prétextes pour aller à la rencontre de la population pour faire tomber quelques préjugés tenaces. Nous comptons sur les rencontres qui auront lieu ce printemps pour nous alimenter en ce sens.

Avec un fin d'automne et un hiver aussi chauds, souhaitons que les mois de décembre, janvier et février seront moins glacials que l'année dernière !

À la prochaine, chers amis, et continuez de faire parler de nous : grâce à ce travail de promotion, ils sont de moins en moins nombreux sur notre liste d'attente !

*Marie-Ève Francoeur,*  
agente de promotion

## PARRAIN ET MARRAINE RECHERCHÉS



Bonjour, je m'appelle François, je vis à Acton et je me déplace en fauteuil roulant suite à un accident.

Je suis un homme âgé de 55 ans qui aimerait rencontrer un parrain ou une marraine pour faire des activités et des sorties, car je ne sors pas beaucoup et mon réseau social n'est pas très développé. Si écouter la radio, de la musique ou discuter de sujets actuels sont quelques-uns de tes passe-temps, c'est qu'on est fait pour se rencontrer ! À bientôt et au plaisir de faire ta connaissance, mon ami !

**« J'aime faire la collection de montres.... »**

**Mot du président du Comité des loisirs de Béthanie**

Bonjour chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec un «Merci» chaleureux du fond du cœur que je veux souligner votre participation aux activités de la présente année. Pour terminer l'année en beauté, je désire vous inviter au bingo mensuel, samedi le 12 décembre et au souper des fêtes, samedi le 19 décembre. Je vous attends en grand nombre pour célébrer.

Par la même occasion, je reviens sur quelques activités de l'année, soit le bingo mensuel qui connaît un franc succès en regroupant plusieurs participants heureux. Comme en témoigne cette photo, le party costumé fût



très festif de même que toutes les activités précédentes.

Certains d'entre vous ont sûrement vu ou entendu parler que la patinoire est en construction.

Au moment de lire ces lignes, des retards occasionnés par des fournisseurs, nous laisse peu de temps pour concrétiser ce projet avant la fin d'année.

Le comité des loisirs était à évaluer toutes les options et les différentes possibilités de terminer la patinoire, du moins, de profiter de la glace avant Noël, si la température est de notre bord, elle.

Nous souhaitons que les activités hivernales reprennent et que les jeunes et moins jeunes de Béthanie puissent profiter le plus rapidement possible de cette patinoire.

Pour la nouvelle année, le comité poursuivra le bingo mensuel, le souper romantique. Les autres activités seront annoncées au fur et à mesure. Nous désirons aussi inviter les amateurs de lecture à participer à un «club de lecture» débutant en janvier sous la direction de France. Bienvenue à toutes et tous. Pour tous renseignements, veuillez communiquer avec France au 450-539-0097. Nous demeurons ouverts à de nouvelles propositions et à toute personne désireuse de s'investir dans le comité des loisirs.

Je vous souhaite un joyeux temps des fêtes ainsi qu'une nouvelle année remplie de bonheur, de joie et de partage.

**Robert Fausse**

Président, Comité des loisirs de Béthanie



VOTRE SANTÉ



**Capsules rédigées par Jeunes en santé**

Les œufs ne sont pas seulement délicieux. Ils sont également très nutritifs et constituent une excellente source de protéines et de nutriments essentiels. Les œufs sont un des aliments les plus nutritifs créés par Dame Nature. Un gros œuf contient seulement 70 calories et regorge d'éléments nutritifs.

**Voici un délicieux sandwich, facile et nutritif**

**Sandwich sur le pouce**

Temps de préparation : 5 minutes

Temps de cuisson : 2 minutes

Rendement : 1 sandwich

*Ingrédients*

- 1 œuf
- 2 tranches de pain de blé entier
- 1 c. à table (15 ml) de pesto
- 3 tranches de fromage cheddar
- 3 tranches minces de poire Barlett



*Mode de préparation*



Dans une poêle antiadhésive, cuire l'œuf sur les deux côtés.

Griller les tranches de pain dans un grille-pain.

Étendre le pesto sur le pain.

Assembler le sandwich. Ajouter l'œuf, le fromage et les tranches de poires.

Visitez notre nouveau site internet [www.jeunesensante.org](http://www.jeunesensante.org) pour découvrir de nouvelles recettes nutritives, simples et délicieuses.

**Bon appétit!**

AVIS À TOUS



Le temps du ménage de cabanon est arrivé et vos vieux vélos ainsi que vos vieux articles de sport encombrant votre espace? Plutôt que de les jeter, nous vous invitons à venir les porter chez Action Sport Vélo Acton au 1540, rue Peerless dans le quartier industriel d'Acton Vale. Nous sommes ouverts de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi. En plus de leur donner une deuxième vie, un don permet d'éviter que les articles se retrouvent dans les sites d'enfouissement.

Action Sport Vélo est un organisme sans but lucratif aidant des jeunes adultes à développer des habiletés transférables sur le marché du travail et à persévérer dans leur cheminement scolaire. **Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Catherine Cournoyer au 450-502-1795.**



# La Sûreté du Québec vous informe



Service, professionnalisme,  
respect et intégrité.



## L'ENTREPOSAGE, LE TRANSPORT ET L'EXPOSITION DE VOS ARMES À FEU

Soyez prudent! Prévenir les accidents mettant en cause une arme à feu!

Il est important d'entreposer, de transporter et d'exposer vos armes à feu de façon sécuritaire afin d'éviter la perte, le vol et les accidents.

Protégez-vous et protégez les autres.

Les règles suivantes s'appliquent aux particuliers. Des règles différentes s'appliquent aux entreprises.

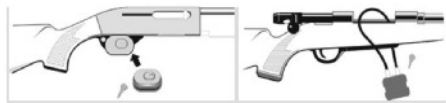
### L'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE DES ARMES À FEU

#### Déchargez et verrouillez vos armes à feu!

Entreposez les munitions dans un endroit distinct ou dans un contenant verrouillé. Vous pouvez les entreposer dans le même contenant verrouillé que l'arme à feu.

#### Armes à feu sans restriction :

Fixez un dispositif de verrouillage sécuritaire, tel qu'un verrou d'arme ou un câble de sûreté (ou retirez le verrou) de façon à rendre les armes à feu inopérantes ou



verrouillez les armes à feu dans une armoire, un contenant ou une pièce qui ne peuvent être forcés facilement.



#### Armes à feu à autorisation restreinte et prohibée :

Fixez un dispositif de verrouillage sécuritaire de façon à rendre les armes à feu inopérantes et entreposez-les dans un contenant, un compartiment ou une pièce verrouillée, qui ne peut être forcé facilement ou



verrouillez les armes à feu dans une chambre forte, un coffre-fort ou une pièce qui a été construite ou modifiée expressément pour l'entreposage sécuritaire des armes à feu.

Dans le cas d'une arme à feu automatique, retirez également le verrou ou la glissière (si possible) et verrouillez-les dans une autre pièce qui ne peut être forcée facilement.

### TRANSPORT SÉCURITAIRE DES ARMES À FEU

#### Armes à feu sans restriction :

Les armes à feu sans restriction doivent être déchargées pendant leur transport.

#### Armes à feu à autorisation restreinte et prohibée :

Déchargez les armes à feu, fixez un dispositif de verrouillage sécuritaire sur les armes à feu, verrouillez les armes à feu dans un contenant solide et opaque, retirez le verrou ou la glissière de toute arme à feu automatique (si possible) et obtenez une autorisation de transport (composez le 1 800 731-4000).

#### Armes à feu de n'importe quelle classe laissées dans un véhicule non surveillé :

Verrouillez les armes à feu sans restriction ou les contenants verrouillés servant à transporter les armes à feu à autorisation restreinte ou prohibée dans le coffre du véhicule ou dans un compartiment similaire pouvant être verrouillé.

Si le véhicule n'est pas muni d'un coffre ou d'un compartiment pouvant être verrouillé, placez les armes à feu et les contenants d'armes à feu à l'intérieur du véhicule de façon à ce qu'ils ne soient pas visibles et verrouillez le véhicule.

Si vous êtes dans une région sauvage éloignée et qu'il vous est impossible de verrouiller les armes à feu sans restriction à l'intérieur de votre véhicule, déchargez-les et placez-les dans un endroit qui n'est pas visible. Fixez un dispositif de verrouillage sécuritaire sur les armes à feu, à moins qu'elles soient nécessaires au contrôle des animaux prédateurs.

### EXPOSITION SÉCURITAIRE DES ARMES À FEU

#### Déchargez et verrouillez vos armes à feu!

Voici les règles qui s'appliquent à l'exposition d'armes à feu à votre domicile.

Les munitions ne doivent pas être exposées avec les armes à feu ou être accessibles à proximité des armes à feu.



#### Armes à feu sans restriction :

Fixez un dispositif de verrouillage sécuritaire sur les armes à feu ou verrouillez les armes à feu dans une armoire, un contenant ou une pièce qui ne peuvent être forcés facilement.

#### Armes à feu à autorisation restreinte et prohibée :

Fixez un dispositif de verrouillage sécuritaire sur les armes à feu et attachez-les solidement à une structure qui ne peut pas être déplacée.

Dans le cas d'une arme à feu automatique, retirez aussi le verrou ou la glissière (si possible) et verrouillez-le dans une pièce distincte qui ne peut être forcée facilement.

### RAPPEL

N'oubliez pas de renouveler votre permis d'armes à feu avant sa date d'expiration. Informez tout changement d'adresse dans les 30 jours.

(Sources : GRC)

Agent Jonathan Dupré  
Sûreté du Québec MRC D'Acton  
Bureau : 450 546-3663

Si vous détenez de l'information au sujet d'un crime qui a été commis, nous vous invitons à signaler ces informations à la ligne sans frais Échec au Crime Québec, au 1 800 711-1800 ou sur le site Internet [www.echecaucrime.com](http://www.echecaucrime.com)

Votre appel anonyme ne sera jamais retracé ni enregistré. Vous n'aurez pas à vous identifier ni à témoigner.  
Appelez sans tarder.



# RETOUR SUR LA SOIRÉE HOMMAGE À L'IMPLICATION CITOYENNE TENUE LE 3 OCTOBRE 2015

Une toute nouvelle activité avait lieu le samedi 3 octobre dernier lors d'un souper dansant organisé par la municipalité de Béthanie en l'honneur de ses citoyens qui, au cours de l'année, ont contribué d'une façon ou d'une autre à l'offre de service à notre communauté. Que ce soit par leur implication au sein du Comité des loisirs, ou bien à titre de personnel d'élections ou encore comme professeurs de danse, toutes ces personnes ont contribué à leur manière pour rendre service et dynamiser notre communauté.

Les membres du conseil municipal leur ont rendu hommage lors de ce souper 4 services préparés par le buffet Mar-Jo. En plus d'un excellent repas, nous avons pu danser au rythme de la musique offerte par notre D-J Ti-Bé, alors qu'au cours de la soirée, nous avons dévoilé les 3 finalistes du concours «Parterre en fleurs et maison de couleur».

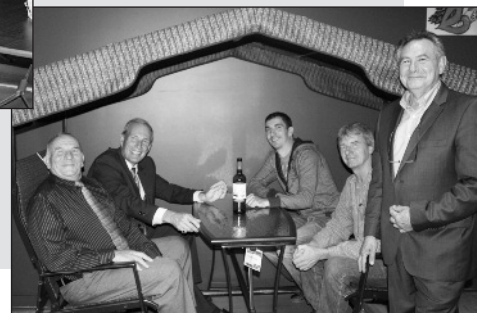
Une telle soirée n'aurait pas été aussi merveilleuse sans la participation des citoyens de Béthanie et leurs amis. Plus de 105 personnes ont participé à cette soirée dont notre député provincial, M. André Lamontagne qui a pris la parole et nous a félicité pour cette belle reconnaissance envers les gens qui forment l'âme d'une communauté forte.

Afin de mettre du piquant à cette soirée, nous avons procédé au tirage de prix de présence en plus du tirage d'une balançoire de jardin d'une valeur de 700\$. Ces tirages ont été rendus possible grâce à la générosité de nos commanditaires dont : La Coop d'Acton Unimat, BMR E. Côté et fils, Le Dépanneur Sylvie Benoît, les Matériaux L. Laferté, la Boucherie Coutu

et frères, le Salon de beauté Marie-Pier, le Comité des loisirs de Béthanie, Buffet Mar-Jo, Au Jardin de Jean-Pierre.

Un remerciement tout spécial à notre député de Johnson, M. André Lamontagne qui en plus de nous faire l'honneur de sa présence en compagnie de sa fille Amélia, nous a remis une subvention de 300\$ pour cette soirée.

**Boniface Dalle-Vedove**  
Maire



## « DES ÉTINCELLES SCINTILLEN À BÉTHANIE »

*André Lamontagne*

**Acton Vale, le 13 octobre 2015** – Lors de sa récente participation à la soirée reconnaissance de l'implication citoyenne de Béthanie, le député de Johnson André Lamontagne s'est dit enthousiasmé par l'effervescence de la plus petite municipalité de sa circonscription. « Un défi important des petites communautés consiste à compter sur une forte mobilisation pour avancer; or, j'ai pu constater que des dizaines de citoyens s'investissent à faire progresser la collectivité béthaniennne. C'est de très bon augure. »

André Lamontagne avance qu'il est possible de parvenir à stopper la dévitalisation qui sévit au sein de nombreuses

municipalités de la ruralité au Québec. « Pour renverser la vapeur, les citoyens doivent pouvoir se mobiliser autour d'une vision, autour d'étincelles qui se veulent autant d'incitations à se remettre en marche. »

À Béthanie, le député voit scintiller plusieurs étincelles porteuses de bonnes nouvelles pour le futur. « On n'a qu'à penser à l'Atelier du loisir qui fait vivre à des centaines de participants des expériences inoubliables dans un site enchanteur, au Festival de la Grosse Lanterne qui a attiré près de 1000 festivaliers en 2015 et au nouveau concours Parterres fleuris et Maisons de couleurs qui dynamise l'image de la

municipalité. Autant d'initiatives qui pointent vers une vitalité accrue. »

« Pour que les étincelles s'embrasent, ça prend des gens qui y contribuent de leur souffle; et à la soirée reconnaissance, ce sont ces citoyens qui ont été remerciés et célébrés », se réjouit André Lamontagne.



Source : Gaston Stratford,  
attaché de presse



**Le Spécialiste du**  
**Ponceau**  
 Simon Desmarais, prop.

Vente de tuyaux de tous genres  
 neufs et usagés

Reservoirs d'acier  
 et de fibre de verre

143 Rang 10, Lefebvre (Que.) J0H 2C0 — Tél. 819.394.2490 — Fax 819.394.2654

LES ÉQUIPEMENTS D'ÉTABLIÈRE **CDL** **STIHL**

**Côté**  
 ET FILS INC.

Centre de location  
**Jonsered**  
**BMR**

**QUINCAILLERIE - OUTILLAGE**  
**COMPTOIR DE MOULÉE**  
**CENTRE AUTORISÉ DEWALT** Réparation de petits moteurs à gaz

286, rue Notre-Dame  
 Roxton Falls, QC J0H 1E0

Tél.: (450) 548-2242  
 Fax: (450) 548-2481

**Les Pompes Bonneau**  
 Vente - Service - Installation de toutes marques

AU COEUR de  
 votre système d'eau

**Pompe**

Tél.: 450.548.5589 270, Chemin de la Source  
 Cell.: 450.830.5589 Roxton Falls, (Québec) J0H 1E0  
 RBO: 8256-3404-25

Tél.: (450) 546-7733  
 Fax: (450) 546-3577

**provigo**  
 famille Foly

**LES GALERIES ACTON**  
 1530, rue Acton, Acton Vale  
 (Québec) J0H 1A0

**FBL**

COMPTABLES AGRÉÉS  
 Société en nom collectif  
 www.fbl.com

400, rue Bonin  
 Acton Vale, Québec  
 J0H 1A0  
 Tél. : 450.546.3247  
 Téléc. : 450.546.7615

**ANDRÉ BEAUDRY**, propriétaire

**MA**  
**Menuiserie André inc.**

ARMOIRES DE CUISINES ET DE SALLES DE BAIN MEUBLES COMMERCIAUX

44, rue du Marché, Roxton Falls, Qc J0H 1E0 | Tél/Fax : 450 548-2713  
 menandre@cooptel.qc.ca | menuiserieandre.com RBO: 2308-9649-36

**Dépanneur**  
 Les **Frères Claude** inc.

115, rue de l'Église  
 Roxton Falls  
 Québec J0H 1E0  
 depanultra@cooptel.qc.ca

Tél. : (450) 548-2848 **FC** Téléc. : (450) 548-2871

**Pièces d'Auto Skibérine Inc.**

**AMVOQ** **P** Progi-Comm

**PIÈCES D'AUTOS USAGÉES**  
**ACHAT ET VENTE D'AUTOS USAGÉES**

**Christian Laplante, prop.**

6294, Ch. SKIBÉRINE  
 VALCOURT, QC. J0E 2L0

Tél.: 450-532-2676  
 Fax: 450-532-3176



*Créations du*



Josée Roy  
**Créations du Cœur**  
Béthanie, Qc,  
450-548-2399  
www.creationsducoeur.com  
creationsducoeur@cooptel.qc.ca

**sacs branchés** à partir de vêtements recyclés

sacs à mains | sacs à couches | sacs à cosmétiques  
sacs pour hommes | sacs personnalisés | coussins personnalisés



**Clinique Vétérinaire  
de Valcourt**

**DRE MICHELLE MARCHAND, D.M.V.**

*Médecine et chirurgie  
des animaux de compagnie*

5594, Chemin de l'Aéroport, Valcourt, Qué. J0E 2L0  
**Tél.: 450 532-3501 / Fax : 450 532-8775**

**YVES LOISELLE**  
ÉLECTRONIQUE LTÉE

**1115 BOULAY, ACTON VALE 450 546-3273**

yloisel@cooptel.qc.ca



**Les Publications  
Municipales**

Division de 9252-8223 Québec Inc.

Denis Rheault, président  
Courriel: denis@pubmun.com

**Concepteurs et imprimeurs de votre journal**

424, du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu (Qc) J0L 1R0 • 1 877 553-1955

**www.pubmun.com**



*Me Lucie Lavallée*

NOTAIRE - CONSEILLÈRE JURIDIQUE - BACHELIÈRE EN DROIT



550 RUE DE L'ÉGLISE VALCOURT QUÉBEC JOE 2L0  
TÉL.: (450) 532-3040 / FAX: (450) 532-3039 / TÉL.: (450) 548-2833  
courrier électronique: lavallee@notarius.net

112 RUE STE-MARGUERITE ROXTON FALLS QUÉBEC JOH 1E0  
TÉL.: (450) 548-2833

**Stéphane Bombardier Inc.**

RBQ: 8311-7424-25

9090 Chemin de la Montagne  
Valcourt, Qc  
JOE 2L0



**Tél: (450) 532-5481**  
Cell: (819) 823-2826 / Fax: (450) 532-5498

**Transport en vrac - Excavation - Déneigement**

**Cimon  
Bouchard**

- ❄ Réfrigération
- 🌬 Climatisation
- 🔥 Thermopompe
- ☀ Géothermie
- 🔥 Chauffage au gaz

326 NOTRE-DAME,  
ROXTON FALLS JOH 1E0  
Fax: (450) 548-5720 RBQ: 8317-6800-02



**CMMTQ**  
Corporation des maîtres  
mécaniciens en tuyauterie  
du Québec

**Tél.: (450) 548-2770**



**Desjardins  
Caisse populaire Morilac**

Siège social - Valcourt

**3 CENTRES DE SERVICES**

Racine • Ste-Anne de la Rochelle • Bonsecours

**Un seul numéro de téléphone: 450 532-3112**

**www.desjardins.com/caisse-morilac**



**ASJ**

**LES AUTOBUS ST-JOACHIM INC.**

Jean-Rock Marois  
Tél. : 450 539-1351  
Cell. : 450 531-1090  
Fax : 450 539-1364

Justin Marois  
Tél. : 450 539-0291  
Cell. : 450 531-1942

*Voyage de tous genres  
La qualité par l'excellence!*

*Arbres de Noël cultivés disponibles*

698, rue Principale, St-Joachim, Québec, J0E 2G0

- Interventions psychosociales, groupes de soutien
- Activités d'information et de sensibilisation • Sensibilisation troisième âge
- Formation, mesures de répit • Requête d'examen clinique psychiatrique (ordonnance de cour)

ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DE LA PERSONNE ATTEINTE DE MALADIE MENTALE

**Le Phare,**

Saint-Hyacinthe et régions Inc.

*vous accompagne  
vers le mieux-être...*



620, avenue Robert, Saint-Hyacinthe J2S 4L8  
Tél.: 450 773-7202 • Sans frais : 1-877 773-7202  
reception@lephare-apamm.ca  
www.lephare-apamm.ca

**ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**



**Résidentiel • Commercial • Industriel**

*Sylvain Goulet*

1270, rue Bouvier  
ACTON VALE, Qc  
J0H 1A0

Tél. : (450) 546-7379  
Fax : (450) 546-4271  
Courriel : dsjp@qc.aira.com



**DÉPANNEUR  
BENOIT**



AGENCE S.A.Q.  
BIÈRES FROIDES  
GAZ  
CLUB VIDÉO  
1379, Ch. Béthanie  
Béthanie, Qc

VIANDE FROIDE  
VALIDEUSE  
SERVICE DE FAX  
ET PHOTOCOPIES

**450.548.2464**



**Bureau de circonscription**

1072, rue Dubois, Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Téléphone : **450 546-3251**  
Télécopieur : **450 546-5794**  
Sans frais : **1 800 969-3793**

**Andre.Lamontagne.John@assnat.qc.ca**



**André Lamontagne**  
*Député de Johnson*



**Julie Binette**, D. Pharm.  
Pharmacienne-propriétaire

1038, boul. Saint-Joseph  
Valcourt (Québec) J0E 2L0  
T 450 532-2233 F 450 532-5543

**OUVERT 7 JOURS**

affiliée à :



**Desjardins**  
Caisse populaire  
de la Rivière Noire

450-549-2418

Sans frais 1-844-549-2418

|   |   |                                     |
|---|---|-------------------------------------|
| Centre St-Valérien<br>1390 Principale<br>Saint-Valérien | Centre Roxton Falls<br>254 Notre-Dame<br>Roxton Falls | Centre Upton<br>808 Lanoie<br>Upton |
|---|---|-------------------------------------|



[www.ressources-femmes.org](http://www.ressources-femmes.org)

*Votre centre  
de femmes*

1018, Daigneault  
Acton Vale, (QC) J0H 1A0  
Tél.: 450 546-3366

**HEURES D'OUVERTURE:**  
Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h  
et 13h à 16h30



490, chemin Béthanie  
Béthanie (Québec)  
Tél.: 450-548-5948

**Audrey Guillemette**  
**Guy Beauregard**  
[www.lesjardinsdulac.net](http://www.lesjardinsdulac.net)

# EXCAVATION LG INC.

## TRANSPORT / EXCAVATION TERRASSEMENT / CHAMPS D'ÉPURATION



**YVES GAGNÉ**  
454, 1<sup>er</sup> Rang Est  
Ste-Christine, J0H 1H0  
Tél.: 819-858-2277



**LOUIS GAGNÉ**  
889, 7<sup>e</sup> Rang  
Maricourt, J0E 2L2  
Tél.: 450-532-4374

Cette année, offrez-vous la fibre en cadeau!\*



Grand débrouillage des Fêtes jusqu'au 5 janvier 2016!



ICI  EXPLORA HD 169 | 623

addikTV 461 | 619

CASA 462 | 625

MOI & cie 463 | 626

 414

 518

YooPA 416

\*prise2 460

Contactez-nous pour connaître nos promotions en cours

1 888 532-COOP (2667) 

CoopTel 

\*Là où la technologie le permet. Pour avoir droit au débrouillage des chaînes en HD, le membre doit être abonné au HD de base.